

Il paraît qu'à Saint-Denis, malgré la faible distance qui sépare cette localité de la capitale, les loyers sont loin d'atteindre un taux aussi élevé que les plus humbles loyers de Paris. En voici un exemple :

Vendredi dernier, le Tribunal de paix de Saint-Denis était saisi d'une action intentée par un concierge contre son propriétaire, lequel concierge exposait ainsi sa demande :

« Il m'est dû, pour gages pendant une année, 240 fr. dont je réclame le paiement intégral.

Combien de locataires y a-t-il dans la maison ? demanda le juge.

Deux, répondit le concierge.

Quel est le prix du loyer annuel à payer par chacun de ces locataires ?

100 fr. pour l'un et 130 fr. pour l'autre, produit net, 230 fr.

Et vous en demandez 240 pour vos gages ? dit le juge. Si on vous les accordait, vous seriez plus avantage que le propriétaire lui-même, qui devrait ainsi ajouter 10 fr. de sa poche au produit total du loyer de sa maison pour vous payer votre salaire.

Le concierge a été débouté par le juge et congédié par le propriétaire.

On lit dans l'Argilette :

Un bien triste événement est arrivé vendredi, à sept heures du soir, dans la gare d'Alais.

Le sous-chef de gare, M. de Rousset, a été renversé sur la voie et écrasé sous les roues d'une machine. C'était au moment où le dernier convoi de voyageurs venant de Besseges entra en gare. M. de Rousset sort de son bureau pour donner un ordre ou un signal, dont on n'a pas bien compris le but, au machiniste qui faisait des manœuvres en sens contraire pour l'organisation d'un train de marchandises. Malheureusement, M. de Rousset veut descendre sur la voie et se placer entre le train des voyageurs et celui qu'il voulait faire arrêter. Accroché ou repoussé par la machine des marchandises, il est renversé, entraîné et bientôt broyé sous les roues.

M. de Rousset était à peine âgé de vingt-et-un ans. Il remplissait depuis près de deux ans les fonctions de sous-chef de gare. Son père est percepteur à Nîmes.

Le public a été vivement ému par la mort si prématurée de ce jeune homme, victime d'un excès de zèle ou d'une déplorable imprudence.

Il est quelquefois bon de plaider. En voici un curieux exemple que nous apportent les journaux de Marseille.

A propos d'une expropriation dans la rue de Noailles, on avait offert à M. G... locataire, marchand de denrées coloniales, en franc d'indemnité. M. G... a plaidé et obtenu du jury d'expropriation quarante mille francs. Bénédicte net trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs. M. G... pourra sans regret payer les honoraires de son avocat.

On lit dans le Journal de Charleroi :

Vendredi, vers trois heures du matin, une explosion épouvantable de feu grisou a eu lieu dans la fosse de la Belle-Vue d'Amersour, sous le territoire du Jumet. Cinq ouvriers ont été tués sur le coup et deux grièvement blessés ; quatorze n'ont que de légères brûlures ou contusions. L'explosion a été si forte, que le ventilateur a été brisé et qu'il faudra plusieurs jours pour le remettre en état de fonctionner.

Nous renouons à décrire la scène de stupeur et de désolation qui a suivi l'explosion. Il y avait en ce moment près de 200 ouvriers dans la fosse et tous se sont précipités au secours de leurs camarades. Les victimes sont horriblement mutilées ; tout leur corps est comme grillé, et pas un cheveu ne leur est resté sur la tête. On s'est empressé de transporter au jour les morts et les blessés. Une seule des victimes est mariée, et père de plusieurs enfants. Les autres sont de tout jeunes gens.

Il est impossible de se rendre compte de la cause de l'explosion. Peu de fosses en Belgique, et même dans le monde entier, sont mieux montées que celle de la Belle-Vue et nulle part les travaux ne sont mieux dirigés. Il y a un mois à peine qu'elle est en exploitation et la veine où le grisou a éclaté est située tout au plus à 50 mètres du puits d'écoulement. Diverses versions circulent dans le public.

Suivant le plus grand nombre, le ventilateur aurait ralenti sa marche, le grisou se serait accumulé dans la galerie et se serait enflammé au moment où l'on venait de faire sauter une mine.

On écrit de Saint-Michel, le 29 janvier, au Courrier des Alpes, de Chambéry :

Il y a environ dix-huit mois, un individu portant le nom de B... (Ferdinand) vint s'établir à Saint-Michel et s'y maria avec une jeune fille appartenant à une bonne famille. Les papiers qu'il avait produits étaient parfaitement en règle, et sa conduite était celle d'un honnête et paisible industriel. Rien ne pouvait donc le faire suspecter. Cependant, le brigadier de la gendarmerie trouvait que la figure de cet homme, qui s'était dit originaire de Voiron, offrait des points de contact frappants avec le signalement d'un nommé Cazeaux (Etienne), dit Ferdinand, âgé de vingt-six ans, né à Talence (Gironde), condamné par défaut, le 25 avril 1861, par le tribunal correctionnel de Bordeaux, à deux ans de prison, et inscrit sous le n° 23 de la 68^e feuille du cahier de signalements envoyé périodiquement à la gendarmerie par le ministre de l'Intérieur. Cette ressemblance était telle, que le brigadier résolut de faire une enquête secrète,

après laquelle il demeura convaincu que B... et Cazeaux ne faisaient qu'un seul et même individu. Sur son rapport, un mandat d'amener fut lancé contre cet homme, et hier, vers huit heures du soir, il fut arrêté et conduit à la caserne de gendarmerie pour être déposé dans la chambre de sûreté, en attendant qu'il pût être transféré à Saint-Jean de Maurienne.

B... s'était laissé emmener sans résistance. Arrivé à la caserne, il pria le brigadier de permettre, pour quelques minutes seulement, l'entrée de la chambre de sûreté à sa femme, à laquelle il avait, disait-il, des instructions à donner. Sur le refus du brigadier, il demanda à coucher dans l'une des chambres, où on le garderait à vue ; mais il lui fut encore répondu que cela n'était pas possible. Il parut se résigner de bonne grâce ; mais, comme on se disposait à le faire entrer dans la chambre de sûreté, il profita de l'obscurité qui régnait en ce moment dans le corridor, pour tirer de sa poche un pistolet à deux coups qu'apparemment il portait toujours sur lui, et se fit sauter la cervelle en présence des gendarmes et de sa malheureuse femme.

Le révérend Johnson, pasteur méthodiste, est un des défenseurs les plus zélés de la loi de tempérance ; il est à Fiskill-Landing, où il a son église, un ennemi terrible pour les ivrognes. Néanmoins, malgré ses efforts dévoués, le nombre de ceux qui s'adonnent à des excès de boisson est considérable parmi les habitants de ce charmant village. Furieux du résultat négatif de ses prédications, voici l'étrange moyen qu'il a récemment employé pour plaider la cause qu'il soutient avec tant de persévérance. Il est entré un soir dans une taverne où se trouvaient plusieurs individus occupés à boire. Il les somma aussitôt de cesser leurs dangereuses libations. Les buveurs interpellés de cette singulière façon, répondirent par des gros mots aux injonctions du pasteur.

Celui-ci, doué d'une force physique prodigieuse, jeta à la porte de la taverne l'un après l'autre, les buveurs récalcitrants. Le propriétaire de l'établissement ayant voulu protéger ses intérêts et son commerce fut renversé par un violent coup de poing à la tête.

Il déposa donc une plainte contre le révérend Johnson en raison des faits qui précèdent. Cette curieuse affaire vient d'être jugée. Malgré les influences religieuses qui ont agi dans la circonstance, le magistrat devant qui le procès s'est plaidé a voulu donner une leçon de modération et de convenance au ministre méthodiste. Il l'a condamné à trois jours de prison et 50 dollars d'amende.

Monsieur, lui a dit le juge en prononçant sa sentence, on ne doit pas défendre la cause de la tempérance à coups de poing. La violence est toujours reprehensible, surtout de la part d'un ministre de l'Evangile. Votre devoir est de faire la guerre à tous les vices, mais vous devez laisser tranquilles les gens qui boivent !

INDUSTRIE ET COMMERCE

BULLETIN COMMERCIAL.

TOURCOING. — Nous l'avons dit souvent, et nous le répèterons peut-être souvent encore, le commerce de Tourcoing ne peut subir, comme celui de Roubaix, des fluctuations aussi rapides et surtout aussi imprévues.

En donnant la situation générale de l'année dernière, nous avons établi la position telle qu'elle est encore aujourd'hui. Nous ne pouvons constater aucune amélioration. Il faut se mettre en garde contre l'opinion de ceux qui soutiennent que l'industrie française luttera sans effort et sans désavantage contre le soi-disant progrès que doit faire naître le rêve du libre-échange.

Nous l'avons dit dans nos précédents bulletins : l'abolition presque complète des droits sur les laines n'a point profité aux acheteurs de Tourcoing.

Le prix des laines a encore augmenté. Des acheteurs français ont trouvé, dit-on, en Angleterre, dans ces derniers temps, une concurrence sérieuse de la part d'industriels qui achetaient des laines destinées à être fabriquées en Amérique, et les prix se sont maintenus à un taux excessivement élevé.

Les chiffres que nous avons pu recueillir sont assez d'accord avec ces bruits qui ont leur importance. Relativement, il est arrivé peu de laine en janvier.

La gare de Tourcoing a reçu 462,900 kil. laines en masse ; sur ce chiffre 142,937 kil. sont arrivés par la Belgique, dont 75,144 kil. seulement soumis aux droits.

Le coton ne figure que pour 21,600 kil. ; les fils de laine pour 13,400 kil., et les lins pour 20,300 kil.

La houille a subi une diminution énorme. Un grand nombre d'ouvriers ont vu diminuer leur salaire.

A Neuville, la commune qui en possède le plus grand nombre, on démonte chaque jour des tissandans.

J. REBOUX.

On nous communique un extrait d'une revue annuelle du commerce de Bradford publiée dans un journal de cette ville, the Bradford Observer.

Bien que les renseignements contenus dans cet article aient déjà été répandus par les bulletins hebdomadaires, nous croyons utile de les mettre sous les yeux de nos abonnés.

Ce sont des documents sérieux qui indiquent les résultats du traité de commerce et contiennent en outre des avertissements

importants qui ont un intérêt particulier pour les fabricants de fantaisie.

Ces renseignements ont toujours de l'actualité.

J. R.

Ceux de nos lecteurs qui prennent la peine de suivre les remarques que nous faisons de temps en temps sur les questions qui touchent aux intérêts de notre commerce local, ne s'attendent pas à ce que nous attribuions à l'année 1861 un rang distingué, soit par rapport aux bénéfices réalisés, soit par rapport aux bénéfices réalisés ; néanmoins, nous nous hasardons à féliciter nos lecteurs de ce que l'année se soit encore aussi bien passée. Comme ensemble elle a été meilleure qu'elle ne le promettait au commencement. S'ouvrant comme elle l'a fait immédiatement après la rentrée de l'une des plus insuffisantes récoltes dont on se souvienne, et au moment où l'Amérique — le pays avec lequel l'Angleterre a des relations plus étendues qu'avec tout autre — se trouvait sur le point d'éprouver dans les horreurs et les incertitudes de la guerre civile, on ne devait pas s'attendre à ce que l'année s'écoulât sans produire des désastres d'une étendue plus ou moins grande, et sans laisser derrière elle des traces du mal qui ne pourraient pas être effacées avant de nombreuses années. Il ne peut pas y avoir de doute que les événements fâcheux dont nous venons de parler aient produit des pertes privées, qui, dans quelques cas, ont été excessivement lourdes et peuvent le devenir encore plus, avant qu'on ait atteint le dénouement ; mais il est satisfaisant de savoir qu'il y a eu comparativement peu de faillites et rien de comparable au malaise et à la panique qui ont suivi des crises semblables à des époques précédentes de notre histoire commerciale. Nous pouvons aussi ajouter que l'année a présenté ses aspects aussi bien désagréables que favorables, car tandis que les marchés anglais étaient languissants et que les américains n'avaient manqué complètement, le nouveau tarif français est venu nous aider à échapper à des difficultés, qui, avant que ce traité ne prit effet, avaient déjà commencé à se faire sentir.

Le commerce des tissus a été pendant plusieurs mois affecté par les mêmes causes que celles que nous avons signalées comme ayant opéré une dépréciation sur les fils et les laines brutes.

La réduction des heures de travail et le chômage des métiers ont caractérisé cette industrie durant une grande partie de l'année. Pendant les deux premiers mois il y a eu une grande langueur, il s'est fait excessivement peu d'affaires. Un peu de reprise eut lieu en mars, dans les fantaisies de printemps, pour consommation anglaise, mais dans l'ensemble, les affaires continuèrent à être lourdes à cause des complications politiques, du taux élevé de l'escompte et de la suspension de maisons en relation avec l'Orient. Les mois suivants, entre mars et août, montrèrent peu d'amélioration, mais pendant le dernier mois, les affaires reprirent quelque peu, quoique la demande pour les articles courants fut encore bien en deçà de la production.

Bientôt après, de nouveaux clients — les Français — arrivèrent sur notre marché, et, au commencement d'octobre, un mouvement considérable se développa dans les affaires, principalement en fantaisies, mouvement qui continue. Pendant l'année dernière les fantaisies de bon goût ont, en général, été de vente facile et les fabricants de ce genre d'articles ne peuvent guère avoir à se plaindre. Quant au dessin, généralement parlant, nos dessinateurs n'occupent pas un rang bien haut ; ils s'entendent mieux à copier qu'à produire, et, quoique Bradford puisse se vanter de posséder un matériel qui, dans les mains d'un habile dessinateur, pourrait être employé à produire les robes les plus attrayantes et les plus vendables ; il n'y a que bien peu de ceux qui paraissent capables d'en tirer le meilleur parti.

Il est nécessaire que nos fabricants tournent leur attention vers cette imperfection. Nous avons presque perdu le commerce important d'Amérique, mais nous avons à sa place de nouveaux clients, plus artistiques dans leur goût et plus amateurs de nouveautés.

Le traité de commerce avec la France nous a sauvés d'un hiver de désolation : réduction des heures de travail, réduction des salaires, pauvres sans emplois, accumulation de stocks et absence de bénéfices, telle est la position. Les marchands de laine, avec des toisons achetées cher, auraient été disposés à abandonner leur commerce avec découragement, et se seraient refusés à aller d'avantage acheter des laines dans le pays ; les filateurs se seraient plaints de voir se rouiller leurs machines dans une plus grande mesure que maintenant ; on aurait pu prédire quelque effroyable catastrophe ; mais comme cela est, nous nous faisons forts de marcher tout l'hiver, toutes voiles dehors, ne craignant dans le commerce des tissus, d'autre accueil que celui de ne pas avoir nos pièces prêtes en temps.

Mais au milieu de la joie, de l'espérance, nous devons conserver un doute qui trouble notre tranquillité. Nous avons obtenu une bonne chose, saurons-nous la conserver ?

Un très grand commerce se fait déjà avec la France dans les tissus brillants ; ce commerce, avec un peu de soins, peut s'étendre à d'autres tissus aussi, si nous pouvons seulement fournir des articles de goût. Pourquoi donc nos fabricants ne voient-ils point la nécessité de changer le vieux système qui a été suivi dans les tissus pendant les dix dernières années, et qui sera fatal à nos produits sur le marché français ? Nous avons certainement fait des progrès en fantaisie et il s'en est déjà produit beaucoup, mais nos fabricants ont beaucoup à apprendre. Avec nos métiers parfaits, nos tissus de Bradford ne devraient pas toujours avoir une apparence sale comparés à ceux de Glasgow, Woolwich et Manchester. Nos fabricants doivent y faire attention en temps, et l'industrie s'en ira ailleurs. L'apprentissage est une autre branche de notre industrie qui est si tristement négligée, le commerce du district souffre dans une grande mesure de cette négligence.

Pour résumer nos observations, nous voudrions conclure, qu'en somme, il y a eu une grande réduction dans le montant des affaires faites pendant les douze derniers mois ; mais qu'en même temps les manufacturiers ont montré une grande prudence à ne pas produire de stock, de sorte que les affaires faites ont été bonnes, et que, dans l'ensemble, nos manufacturiers et nos négociants, si leurs bénéfices n'ont pas été aussi importants que d'habitude, peuvent au moins se féliciter de ce qu'ils vont commencer l'année avec un stock plus nouveau et plus propre (clear) qu'ils n'ont jamais eu : ceci s'applique à tout le commerce entier.

Encore une observation. Les négociants ont beaucoup souffert des mauvaises récoltes ; celles-ci ont été beaucoup plus nombreuses que d'habitude dans le pays, et les dividendes beaucoup plus petits. Les négociants de Bradford donnent de bien trop longs crédits et nous es-

pérons que leurs pertes dans cette occasion leur serviront d'avertissement pour l'avenir.

Quant aux tissus en laine brillante, comprenant spécialement les orléans, les alpagas et poil de chèvre, unis et fantaisie, un grand changement est survenu dans la demande. Comme nous l'avons dit plus haut, ceci a été produit principalement par l'influence du traité de commerce. Pas de commerce n'a ressenti plus d'effet de ce traité que celui de Bradford ; ceci peut s'expliquer par ce fait que jusqu'à l'époque de la mise en vigueur du traité, la France n'avait pas eu de nos marchandises, que les Français ne les avaient même jamais vues, ni eu quoi que ce soit à comparer avec elles. Nous avons donc, dorénavant, tout un pays à approvisionner. Nos étoffes pour paletots n'auront pas un petit écoulement dans un climat auquel elles sont si bien adaptées, aussi bien que nos genres variés d'étoffes convenables à la population féminine d'une si vaste contrée. Si une ville de ce royaume est tenue à rendre les hommages dus aux promoteurs laborieux de ce traité. — Cobden, Gibson, Gladstone et autres. — C'est bien Bradford.

(The Bradford Observer, 2 janvier 1862.)

TISSUS.

Voici un paragraphe du dernier bulletin hebdomadaire du marché de Bradford, concernant particulièrement les tissus :

Le commerce intérieur continue à être lourd et inactif. Les négociants achètent peu ou rien et ne sont guère plus occupés à leurs comptoirs de vente. Il y a eu quelques acheteurs français qui ont acheté quelques fantaisies de stock.

On a annoncé il y a quelques jours la suspension avec un passif assez lourd d'une maison de tissus de Paris établie depuis longtemps. Les pertes seront partagées par Bradford, mais on s'attend avec confiance à un dividende favorable, car la maison était généralement en bonne réputation.

Nous sommes heureux de constater qu'on ne peut suivre les traces jusqu'à quelque source digne de foi de rumeurs exagérées par rapport à de nouvelles suspensions à Paris.

(Extrait du Bulletin du marché, du jeudi 30 janvier 1862.)

(The Bradford Observer, 31 janvier 1862.)

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 15 au 21 janvier 1862.

Nombre de voyageurs, 179,786.
Produit des voyageurs . . . 279,976 17
Bagages, marchandises, etc. . . 844,448 67
Produit total . . . 1,129,425 84

Semaine correspondante de 1861.

Nombre de voyageurs, 103,378.
Produit des voyageurs . . . 234,691 63
Bagages, marchandises, etc. . . 844,448 67
Produit total . . . 1,099,173 50

Différence en plus p^r 1862 . . . 30,015 34

Soit : 2 73 %.

Produit par kilomètre.

1862 — 967 kilom. exploités. 1,167 68

1861 — 967 id. id. 1,136 65

Différence en plus pour 1862 . . . 31 04

Soit : 2 73 %.

Produit total du 1^{er} { 1862. 3,390,153 91

au 21 janvier . . . { 1861. 3,234,718 39

Différence en plus p^r 1862. 155,435 52

Soit : 4 80 %.

Nouveau réseau.

SECTIONS DE PARIS A SEVRAN ET VILLERS-COTTERETS, D'OSTRICOURT A LENS, ET DE BÉTHUNE A HAZEBROUCK.

Produits de la semaine du 15 au 21 janvier 1862.

Nombre de voyageurs, 5,983.
Produit des voyageurs . . . 5,385 30
Bagages, marchandises, etc. . . 26,482 30
Produit total . . . 31,867 60

Semaine correspondante de 1861.

Nombre de voyageurs, 1,437.
Produit des voyageurs . . . 1,230 95
Bagages, marchandises, etc. . . 3,134 70
Produit total . . . 4,365 65

Différence en plus pour 1862. 27,501 95

Soit : 622,2 %.

Produit par kilomètre.

1862 — 161 kilom. exploités. 199 17

1861 — 31 idem. 140 82

Différence en plus pour 1862. 58 35

Soit : 41 43 %.

Produit total du 1^{er} { 1862. 81,756 60

au 21 janvier . . . { 1861. 12,419 83

Différence en plus p^r 1862. 69,336 77

Soit : 558,2 %.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires.

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	7 ^h 30 mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^e levée	10 30 mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 ^e levée	12 30 soir.	12 50 soir.	1 30 soir.
4 ^e levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 ^e levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^e levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 ^e levée	1 05 soir.	1 10 soir.	1 20 soir.
4 ^e levée	6 25 soir.	7 30 soir.	7 40 soir.
5 ^e levée	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.

COFFRES-FORTS, SYSTEME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres-forts ont engagé les chefs de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable.

Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sous prétexte de le vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des caisses fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarquable au premier coup d'œil, mais est de nature à ne pas être apparent, qui manque de poids et par conséquent de solidité.

Frappés des inconvénients qui résultent pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Sainte-Catherine, 75, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Toutes les grandes maisons de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le chargement des objets, et que tout a été prévu par lui pour faire de ses meubles (genre secrétaires, armoires à glaces, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés, rue Sainte-Catherine, n° 75, à Lille.

Moins avancés que nous en Chimie, nos ancêtres avaient cependant découvert d'excellents produits de toilette ; ces produits, il faut le dire, à leur avantage, étaient composés pour la plupart de plantes hygiéniques et leur emploi était favorable à la santé. On ne pourrait faire un aussi bel éloge de toutes les préparations modernes, cependant M. Chalmis de Rouën, qui s'est adonné spécialement à l'étude de l'hygiène au moyen-âge, est parvenu à reconstituer dans toute sa pureté primitive l'excellent cosmétique connu sous le nom de Pomme de Châtellaines ; c'est aujourd'hui la Pomme de prédilection des gens du monde.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Service du 1^{er} février.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai, Saint-Quentin, Laon et Reims, par la ligne de Busigny à Somain :

	Matin		Soir	
Lille	6 00	6 30	9 10	7 15
Douai	6 55	7 25	10 10	8 20
Valenciennes	7 00	7 45	2 10	7 40
Somain	7 55	10 40	3 40	8 50
Cambrai	5 00	8 50	11 30	9 50
Busigny	6 35	9 55	12 40	12 41
Le Câteau	6 14	12 55	8 25	12 45
Landreies	6 34	1 13	6 45	1 15
Maubeuge	7 24	11 16	1 59	7 28
		Matin		Soir
Maubeuge	8 29	11 27	4 07	9 18
Landreies	9 06	12 01	4 46	10 46
Le Câteau	9 30	12 15	5 10	10 31
Busigny	6 10	10 00	12 27	6 17
Cambrai	7 00	10 46	2 00	7 07
Somain	7 50	11 27	2 50	7 55
Valencienn.	8 40	11 55	4 10	9 30
Douai	8 25	12 00	3 25	8 30
Lille	9 20	12 45	4 20	9 30

	Matin		Soir	
Busigny	9 55	12 26	4 54	10 57
St-Quentin	10 46	1 04	6 04	12 47
Tergnier	11 26	1 31	6 26	12 28
Laon	12 45	5 40	10 50	1 30
Reims	2 20	7 47		3 05

	Matin		Soir	
Reims	8 00		2 00	8 30
Laon	9 55		3 30	10 15
Tergnier	11 00		4 43	11 21
St-Quentin	5 00	11 36	5 21	11 56
Busigny	5 50	12 22	6 06	12 36

CHEMIN DE FER DU NORD

Ouverture de la ligne directe d'Arras à Lens, Béthune et Hazebrouck

Service de Paris à Arras, Hazebrouck, Calais et Dunkerque, par la ligne de Lens.

Départs de Paris à Creil, Amiens, Arras, Farbus, Lens, Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Chocques, Lillers, Aire, Thiennes, Steenbecque, Hazebrouck :

6.15 8.00 1